

Auch, le 8 décembre 2015

SERVICE DEPARTEMENTAL
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE
DE L'ÉTAT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SECURITE ROUTIERE : BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE

Au cours du mois de novembre 2015, 2 personnes ont perdu la vie sur les routes du Gers.

En prenant en compte le dernier accident mortel qui a eu lieu début décembre, le total des personnes décédées sur nos routes s'élève à **21 tués depuis le début de l'année** (20 tués sur la même période en 2014).

Les nombres d'accidents corporels et de tués au mois de novembre sont supérieurs à ceux de novembre 2014 : + 2 accidents corporels (13 accidents corporels en novembre 2015, 11 en novembre 2014) + 1 tué (2 tués en novembre 2015, 1 en novembre 2014).

Le nombre de blessés est stable (12 blessés).

Sur les 11 premiers mois de l'année, les nombres d'accidents corporels et de blessés sont en baisse par rapport aux 11 premiers mois de 2014, respectivement -5% et -15%.

La sécurité sur les routes est l'affaire de tous. Nous devons être particulièrement vigilants.

En cette période nous sommes parfois confrontés à des mauvaises conditions météorologiques. Il convient d'adapter sa conduite aux conditions de circulation et s'assurer en permanence de bien voir et d'être bien vu.

- Roulez en feux de croisement dès que la luminosité est insuffisante.
- Par temps de pluie, réduisez votre vitesse.

Rappel, en cas de pluie, les vitesses maximales autorisées sont réduites à 110km/h sur autoroute, 100 km/h sur voie express, 80 km/h sur route.

La pluie rend la chaussée glissante, augmente les distances de freinage et réduit la visibilité.

Augmentez la distance qui vous sépare du véhicule vous précédant. En effet, par temps de pluie, l'adhérence est divisée par 10.

Allumez vos feux de croisement et, en cas de forte pluie, les feux arrières de brouillard.

- Par temps de brouillard, diminuez votre vitesse et allumez vos feux de croisement et antibrouillards. En cas de visibilité inférieure à 50 mètres, votre vitesse ne doit pas dépasser 50 km/h.
- Prenez garde aux traversées de gibier, particulièrement fréquentes en ce moment.
- Le **verglas** se forme quand l'air est humide, la température proche de zéro degré et le sol froid. Même sur route sèche et par temps ensoleillé, des plaques de verglas peuvent surprendre le conducteur dans les endroits humides ou exposés au vent (creux, virages, ponts, fonds de vallées, lisières de forêts, ...):
 - tenez compte des panneaux préventifs « verglas fréquents »,
 - réduisez progressivement votre vitesse,
 - évitez toute manœuvre brutale (freinage, accélération, coup de volant),
 - augmentez les distances de sécurité, et tenez compte du fait que le comportement des autres usagers peut être imprévisible.

Si vous vous laissez surprendre par une plaque de verglas, conservez les roues de votre véhicule droites et surtout évitez de freiner.

• Conseils pour les piétons et cyclistes :

Portez des vêtements clairs et utilisez des dispositifs lumineux ou réfléchissants pour être bien vu par les autres usagers de la route.

Rappel pour les cyclistes : le port d'un gilet rétroréfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, et le jour lorsque la visibilité est insuffisante. Il est vivement recommandé en toutes circonstances.